

Relations avec les institutions internationales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1971)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Société en voie de formation : En novembre, M. Gaillard s'est rendu à Bahrain, sur l'invitation de la Société nationale en voie de formation, afin d'examiner sur place les modalités de sa reconnaissance par le CICR, tant sur le plan des conditions formelles que sur celui des activités pratiques.

FONDS SHOKEN

Le 23 mars à Genève, la Commission paritaire du Fonds Shôken s'est réunie sous la présidence de M. Roger Gallopin, membre du CICR, et en présence de M. Hideo Kitahara, ambassadeur du Japon, ainsi que de M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, pour la cinquantième distribution des revenus du Fonds Shôken.

Les revenus distribués en 1971, se montent à 82 700 francs. Ils ont été répartis entre les cinq Sociétés nationales suivantes : Croix-Rouge du Guatemala, haïtienne, de l'Inde, indonésienne et malienne.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Journée mondiale de la Croix-Rouge : La Journée mondiale de la Croix-Rouge, qui a lieu chaque année le 8 mai, a été organisée, en 1971, par la Ligue ; elle avait pour thème : « La Croix-Rouge à toute heure sur la brèche ». Le CICR, pour sa part, a fourni deux contributions : un message de son président, M. Marcel A. Naville, et un article destiné aux Sociétés nationales sur les activités actuelles du CICR dans le double domaine des opérations et du développement du droit international humanitaire.

Relations avec les institutions internationales

En 1971, le délégué du CICR auprès des organisations internationales, M. A. Dominique Micheli, œuvrant en étroite collaboration avec le Département des principes et du droit et celui des opérations, a poursuivi ses contacts avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses agences spécialisées, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe.

En collaboration avec les membres de la Division juridique, M. Micheli a été amené à suivre la question du développement du droit international humanitaire, traitée au sein de l'ONU sous le titre « Respect des droits de l'homme en période de conflit armé ».

D'autres points, tels que celui dont s'occupe le Comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter dans les territoires occupés par Israël, ou les problèmes raciaux et ceux de la décolonisation (Afrique australe) ont également retenu son attention et demandé à de nombreuses reprises des contacts personnels avec les responsables de ces questions à l'ONU.

Le problème de l'assistance en cas de catastrophe naturelle, sur lequel le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, à sa 26^e session, a proposé puis décidé la création d'un poste de coordinateur des secours, a fait l'objet de plusieurs consultations, tant avec les représentants de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qu'avec les délégations et les membres du Secrétariat de l'ONU s'intéressant à cette question.

Pendant la crise entre l'Inde et le Pakistan et surtout au moment du conflit armé entre ces deux pays, en décembre, M. Micheli, qui suivait alors les travaux de la 26^e session de l'Assemblée générale, s'est tenu en contact permanent, au niveau le plus élevé, avec le Secrétariat des Nations Unies, les représentants à New York des parties au conflit et les délégations de plusieurs états membres du Conseil de Sécurité. Il a rappelé l'importance que le CICR attachait à l'aspect humanitaire du conflit, et, en particulier, au respect des Conventions de Genève.

Dans le cadre de ses relations avec les organisations internationales, le CICR a participé aux réunions suivantes :

ONU et agences spécialisées

Le délégué du CICR auprès des organisations internationales et d'autres collaborateurs de la Division juridique et du Département des opérations ont suivi les travaux de la 27^e session de la Commission des droits de l'homme, qui s'est tenue à l'office des Nations Unies à Genève en mars.

Le 6 avril, à Genève également, le délégué auprès des organisations internationales a assisté à la séance inaugurale du 6^e Congrès météorologique mondial.

Le Conseil d'administration de l'UNICEF a tenu ses assises à Genève du 13 au 29 avril. Le président du CICR, M. Marcel A. Naville, y a prononcé une allocution à l'occasion du 25^e anniversaire de cette institution. M. Raymond Courvoisier, assistant spécial du

président et directeur du Département des opérations, le D^r Roland Marti, médecin-chef, et M. Micheli ont en outre représenté le CICR et suivi les travaux du Conseil d'administration de l'UNICEF lors de cette session.

Le délégué du CICR auprès des organisations internationales a suivi les travaux de la 50^e session du Conseil économique et social des Nations Unies, à New York, du 26 avril au 21 mai, et de la 51^e session que cette même institution a tenue à Genève du 5 au 30 juillet.

Du 4 au 21 mai, le D^r Marti a représenté le CICR à la 24^e Assemblée mondiale de l'Organisation mondiale de la Santé.

Du 4 au 13 octobre le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a tenu à Genève sa 22^e session. M. Raymond Courvoisier, assistant spécial du Président et directeur du Département des opérations, a assisté à la séance d'ouverture, alors que MM. Georg Hoffmann et Melchior Borsinger, respectivement délégués généraux pour l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord, étaient les observateurs du CICR.

Enfin, M. Micheli s'est rendu du 4 octobre au 21 décembre à New York, afin d'y suivre les travaux de la 26^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Organisations régionales

M. Micheli a représenté le CICR pendant la première partie de la 23^e session ordinaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, du 22 au 24 juin, alors que M. Laurent Marti, délégué, a participé à la seconde partie de la session, du 4 au 8 octobre.

Autres organisations

M. Louis Jaquinet a représenté le CICR en tant qu'observateur à la Conférence générale du Conseil international des Agences bénévoles (ICVA), qui s'est tenue à New York du 21 juin au 2 juillet.

Du 27 juin au 2 juillet à Bruxelles, le D^r Marti a assisté au XX^e Congrès International de Médecine et Pharmacie militaires, qui par la même occasion fêtait son cinquantenaire.

Du 1^{er} au 11 septembre, M. Borsinger a participé en tant qu'observateur à la 59^e Conférence de l'Union interparlementaire, à Paris.